LA CONTEXTUALITÉ ET LA DÉSAMBIGUÏSATION SÉMANTIQUE DES SIGNES LEXICAUX

Veronica PĂCURARU
L'Université d'État de Moldavie
L'Institut de Philologie de l'Académie
des Sciences de Moldavie

Abstract

The article analyses the polysemy of lexical signs and semantic ambiguity as potentiality of verbal language. Our aim is to highlight the problems that may be engendered by the plurality of meanings of a lexical sign and by its semantic disambiguisation, especially in interpretative lexicography. Starting from corpuses taken from various dictionaries of contemporary French, we intend to prove the importance of contextualisation in terms of capacity of the linguistic sign to assume the linguistic context (as a sum of selective combinatory characteristics) and the communicative context (as a sum of extralinguistic factors and circumstances) which favour the realisation of meaning. Moreover, we highlight the practical impact of contextualisation, which underlies it, as a linguistic operation necessary in order to achieve the semantic disambiguisation of lexical signs with multiple meanings, especially polysems – verbs and adjectives that have an actantial semantic structure par excellence.

Key words: *lexical sign, polysemy, contextuality, semantic ambiguity, semantic disambiguisation*

Résumé

L'article traite de la polysémie des signes lexicaux et de l'ambiguïté sémantique comme potentialités du langage verbal. On se propose de souligner les problèmes que peut poser la pluralité des sens d'un signe lexical et sa désambiguïsation sémantique, en particulier en lexicographie explicative. À partir des corpus extraits de certains dictionnaires de la langue française contemporaine, on s'assigne comme but de valider l'importance de la contextualité en tant que capacité des signes lexicaux à l'assomption du contexte linguistique (comme une somme de caractéristiques combinatoires sélectives) et du contexte communicatif (comme une somme de facteurs et circonstances extralinguistiques) qui favorisent l'actualisation du sens. Aussi, on met en évidence la portée pratique de la contextualisation, qui y sous-tend, en tant qu'opération lexicographique

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

indispensable pour la désambiguïsation sémantique des signes lexicaux à sens multiples, plus particulièrement des polysèmes – verbes et adjectifs, qui possèdent une structure sémantique actancielle par excellence.

Mots-clés: *signe lexical, polysémie, contextualité, ambiguïté sémantique, désambiguïsation sémantique*

L'ambiguïté sémantique, comme on le sait bien, compte parmi les potentialités du langage verbal et elle est indubitablement l'un de ces phénomènes langagiers controversés qui affectent les signes lexicaux, avant tout. Comme l'ambiguïté sémantique est fonction des phénomènes tellement typiques du langage naturel que sont la polysémie et l'homonymie, tout signe lexical polysémantique est donc susceptible d'ambiguïtés sémantiques, car il est relativement indéterminé du point de vue sémantique, surtout lorsqu'il est pris hors contexte. Or, en l'absence d'un contexte pertinent, un signe polysème est susceptible d**'**interprétations plurielles: il peut arriver que la conscience de l'existence de la polysémie comme forme d'organisation du sémantisme des unités lexicales de la langue détermine les locuteurs à faire des associations plurielles entre signifiant et signifiés, surtout lorsqu'ils doivent activer leurs compétences sémantiques, pendant la communication. Et comme la polysémie correspond à une réalité cognitive, le récepteur d'un énoncé se voit obligé de résoudre d'abord le problème que pose la pluralité des sens d'une unité lexicale polysémantique, surtout au moment où elle intervient dans un énoncé; le locuteur doit alors faire l'opération interprétative de calcul du sens en s'appuyant sur ses propres compétences langagières qu'il active, à partir des formes linguistiques présentes dans la phrase sous-jacente à cet énoncé, avant de prendre en considération les conditions d'énonciation.

On pourrait déduire de ce qui précède que nous défendons l'idée que la polysémie n'est qu'un symptôme de l'incomplétude sémantique des unités linguistiques. En effet, puisque de toute façon le sens d'un signe polysème ne se précise que dans un énoncé, qu'en interaction avec les éléments qu'il convoque, il est important d'en découvrir les conditions optimales de son actualisation, de repérer le contexte pertinent qui englobe ses potentialités combinatoires, l'assomption de la contextualité par le signe,

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

c'est-à-dire l'appropriation d'une somme de caractéristiques combinatoires sélectives aussi que des situations communicatives qui lui permettent d'actualiser les sens, à partir de l'analyse de son comportement au sein de divers énoncés. Alors, pour le linguiste, le contexte n'est qu'un outil servant à caractériser les conditions imposées à l'entourage du signe pour que ce dernier puisse actualiser son sens: c'est un contexte bien particulier, dans lequel le signe peut actualiser (en l'occurrence développer) ses significations codiques, et ce contexte reçoit explicitement le statut d'exemple destiné à illustrer le bon usage du signe.

L'un des buts de cet article est aussi de préciser, autant que cela correspond au cadre théorique adopté et au spectre des phénomènes langagiers abordés, le statut de la polysémie par rapport aux signes lexicaux et des effets qu'elle peut générer. On devrait donc rechercher une réponse à une question de principe: la polysémie serait-elle un simple «artifact», produit par l'étude hors contexte d'unités lexicales qui, en fait, ont toujours la même fonction dans la construction du sens de tous les énoncés auxquels ils participent, ou bien y a-t-il place, dans cette vision, pour une pluralité de sens pour une même unité lexicale, pluralité apte à générer l'ambiguïté sémantique?

Dans cette optique, nous considérons bien à propos d'accepter comme postulat que la polysémie est plus qu'un artéfact de la linguistique: elle est révélatrice du fonctionnement sémantique des unités lexicales et, par conséquent, on ne saurait pas rejoindre la position de certains linguistes qui, dans un cadre théorique différent, celui de la sémantique textuelle et interprétative en l'occurrence (Rastier, 1987), parlent de la polysémie comme d'un artéfact, soutenant que «les problèmes de la polysémie et de l'ambiguïté qui préoccupent la sémantique sont pour l'essentiel des artéfacts de la conception essentialiste de la signification» (Rastier, 1994: 51).

Pour les objectifs de notre recherche, nous trouvons donc mieux d'envisager la polysémie comme la trace, dans le système de la langue, d'un processus qui va d'une forme relativement stable du sémantisme du signe lexical dans le code de la langue à une infinité des effets de sens distincts qui peuvent survenir dans les conditions spécifiques du discours, à force de la contextualité. Une vision pareille s'inscrirait plutôt dans le lit des

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

considérations théoriques d'E. Benveniste qui écrit en ce qui concerne la polysémie comme phénomène du langage: «Ce que l'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante» (Benveniste, 1974: 227).

Dans cette optique, le dictionnaire de la langue qui a parmi ses tâches primordiales notamment celle de faire combler les insuffisances sémantiques dues à la pluralité de sens des signes lexicaux, ne peut, lui non plus, être un simple inventaire des artéfacts, décrivant les éléments de la langue exclusivement, car ce type d'ouvrages lexicographiques représente le terrain où la langue et le discours s'entrecroisent, en tant qu'instances du langage qui constitue le vrai objet de description, tout comme le mentionne à ce propos le linguiste S. Berejan: «à vrai dire, le dictionnaire explicatif décrit deux réalités à la fois: le mot comme élément du système de la langue (présenté en des termes rigoureux empruntés à la théorie linguistique, de nature morphosémantique et morphosyntaxique) et le mot comme élément de l'activité discursive, caractérisé par rapport au comportement dans les diverses sphères de son fonctionnement, c'est-à-dire le mot comme objet social, historique et culturel, représenté par le biais des termes moins stricts qui concernent une vision du monde plutôt intuitive. La limite entre ces deux objets de description du dictionnaire explicatif s'avère donc toujours diffuse» (Berejan, 1986: 14)[1].

Notons à la fois qu'il serait erroné de considérer les dictionnaires explicatifs comme des ouvrages exclusivement descriptifs, car, à part la description de l'usage linguistique attesté à partir de l'analyse opérée à ces fins sur une multitude de corpus des séquences discursives – dépouillages des textes différents, les dictionnaires de la langue offrent à leurs usagers une information d'ordre prescriptif qu'ils fournissent surtout par l'intermédiaire des divers outils inhérents à la lexicographie et à la technique dictionnairique. On y insère donc des consignes visant le bon usage des mots de la langue et ces consignes correspondent aux objectifs et

[1] La traduction du russe de la citation est la nôtre, *V.P*.

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

aux exigences d'une communication verbale efficace. Au-delà de leur caractère prescriptif, ces mêmes consignes ont une visée didactique, car ils concernent de prépondérance la capacité des signes lexicaux à la contextualité comme assomption de contextes linguistiques et communicatifs, représentés par une somme de caractéristiques combinatoires sélectives et par un ensemble de facteurs et circonstances extralinguistiques, qui particularisent chaque sens d'un signe polysémantique (en l'occurrence) et lui permettent de s'actualiser, en constituant par cela une espèce de modèle préexistant de production/interprétation de sens inhérent à une signification dudit signe.

D'ordinaire, la contextualité comme caractéristique individuelle des signes est représentée dans les dictionnaires à travers la contextualisation – une opération lexicographique qui peut revêtir, dans ses réalisations concrètes, des formes diverses: soit des indications métalinguistiques qui concernent l'agencement du contenu sémantique et le fonctionnement communicatif du signe décrit, soit des exemples-matrices et des exemples-citations illustrant l'usage recommandable du signe décrit, soit des collocations (structures) figées mettant en évidence les différentes caractéristiques pertinentes du contenu sémantique du signe, ou aussi des indications d'ordre pragmastylistique.

Dans le même sens, on doit souligner que l'actualisation du sens des signes lexicaux se produit graduellement: elle a lieu premièrement dans le code de la langue, habituellement selon un principe de relativité, grâce à ces contextes potentiels – modèles de production/interprétation de sens qui préexistent au discours et qui incombent à chacune des significations d'un signe polysémantique[2]. Certes, ces modèles que la langue encode représentent la projection des signes lexicaux vers l'extérieur de la langue, la trajectoire sémantique, syntaxique et stylistique qu'ils doivent suivre de préférence dans le discours, dans leur fonctionnement réel, un «scénario» en quelque sorte, que les signes doivent suivre pendant leur emploi comme mot au sein d'une phrase. Car «le sens des mots est déjà codé dans la langue

[2] Dans le même contexte, C. Kerbrat-Orecchioni considère que «les modèles de production/interprétation [du sens] s'appuient sur le modèle de compétence, qu'ils [les locuteurs] ont pour but de faire fonctionner» (Kerbrat-Orecchioni 1999, p. 21).

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

selon le consensus social du moment» (Rey-Debove, 1998: 27); il préexiste dans la mémoire des locuteurs à l'état potentiel, antérieurement à l'acte d'énonciation, sous la forme de *morceaux sémantiques stables*[3] et de schèmes syntaxiques et sémantiques qui représentent les contextes linguistiques nécessaires à l'actualisation desdits *morceaux sémantiques*.

Théoriquement, la désambiguïsation sémantique présuppose la quête des moyens linguistiques capables d'assurer la précision du sens des signes lexicaux polysémantiques, tandis que sous un aspect purement technique elle s'avère une opération interprétative qu'on fait habituellement dans le dictionnaire de la langue et qui présuppose avant tout l'élaboration d'une définition analytique pour chacun des *morceaux sémantiques stables* qui constituent les significations du signe décrit, aussi que le repérage de la contextualité, c'est-à-dire des contextes linguistiques et communicatifs potentiels qui correspondent à ces significations. Ce précepte concerne surtout les signes polysémantiques qui possèdent des sens à une structure sémantique actancielle, tels les verbes, les adjectifs et certains noms qui ont le statut de prédicat sémantique (Gross M., 1981: 7-52). En effet, le fait de replacer dans le dictionnaire le signe dans un contexte potentiel pertinent linguistique et/ou communicatif représentant la somme des possibilités combinatoires sélectives et des conditions communicatives nécessaires à l'actualisation de son sens, autrement dit le fait d'effectuer la contextualisation comme représentation lexicographique du signe s'avère être une opération interprétative extrêmement importante, surtout pour la précision et la détermination de différents sens des signes polysémantiques et donc pour la description plénière et adéquate de leur sémantisme. Bref, la contextualisation comme opération lexicographique consiste dans la description de la contextualité sous la forme de ces contextes linguistiques et communicatifs qui sont capables de faire actualiser les différentes significations codiques du signe polysème et d'éliminer les ambiguïtés

[3] A ce propos G. Kleiber écrit: «On ne peut construire avec rien et donc l'existence de morceaux sémantiques stables ou d'un sens conventionnel est nécessaire au fonctionnement interprétatif. […] Non seulement la construction dynamique du sens d'un énoncé n'est pas incompatible avec le fait qu'elle s'effectue avec des éléments de sens stables et conventionnels, mais bien plus encore elle l'exige. Sans sens conventionnel ou stable, il n'est guère de construction sémantique possible» (Kleiber, 1997, p. 73).

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

sémantiques non intentionnelles que tel signe peut générer pendant la communication.

Comme l'ambiguïté sémantique représente, selon un point de vue lexicographique, l'un des problèmes les plus délicats en lexicographie, comme discipline théorique, et en dictionnairique, comme pratique d'élaboration des dictionnaires, il s'agit là, stricto senso, de faire distinguer plusieurs significations codiques d'un signe lexical polysème (mot ou locution), ou de faire même différencier certains homonymes, tranchant le problème de l'ambigu par renvoi à des réalités extralinguistiques différentes (Meľčuk et alii, 1995: 60).

Plus particulièrement, la désambigüisation sémantique des signes lexicaux polysémantiques qui sont capables de générer des situations d'ambiguïté s'opère dans le dictionnaire explicatif de la langue par le biais du discours lexicographique, qui présuppose la mise en œuvre de plusieurs langages lexicographiques conjoints qui s'entrecroisent et concourent à la présentation lexicographique optimale du sémantisme de tels signes. Or, le discours lexicographique en tant que métadiscours spécifique se caractérise par une fonction primordiale d'identification sémantique et il est l'un de meilleurs moyens qui favorisent ces opérations interprétatives de discrétion sémantique et de délimitation référentielle par rapport aux signes lexicaux. D'ordinaire, la description du contenu sémantique du signe lexical polysème qui se réalise surtout sous l'angle de son fonctionnement langagier et dans la perspective des conditions nécessaires et suffisantes à son bon usage s'effectue dans le dictionnaire de la langue par le biais du soi disant langage méthodologique qui rend ces caractéristiques syntaxiques, lexicales, stylistiques du signe qu'on place essentiellement dans la zone de la combinatoire de l'article lexicographique, consacrée à la présentation de la contextualité linguistique du signe décrit et censée à faire émerger les combinatoires potentielles pertinentes du signe, avant tout. On devrait donc admettre que la zone de l'article lexicographique portant sur la combinatoire du signe offre aux usagers la configuration du contexte linguistique que tel ou tel sens du signe polysémantique implique pour son actualisation.

Par ailleurs, une zone de l'article lexicographique qui concerne la contextualité du signe devrait comprendre, au-delà de l'information

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

nécessaire relative au contexte linguistique, donc de l'expansion potentielle du signe sur tel sujet ou objet, une somme d'indices de nature pragmastylistique qui refléteraient le contexte communicatif imposé par l'actualisation de telle ou telle signification codique du signe.

Comme la contextualité linguistique s'avère être avant tout et particulièrement révélatrice du contenu sémantique des signes lexicaux à statut de prédicat sémantique, pour les verbes, en particulier, la contextualisation représente donc un impératif pour la désambiguïsation sémantique desdits signes. Or, les verbes sont des prédicats sémantiques par excellence: ils désignent des actions, des événements, des processus, des états, des relations, des propriétés inhérentes aux objets et aux choses, qui impliquent nécessairement des participants – actants sémantiques. Les actants d'un verbe constituent sa combinatoire syntaxique et sémantique et la variation sémantique d'un verbe polysémantique est fonction de la variation des actants qui représentent le contexte linguistique potentiel de ses sens multiples. Alors, la désambiguïsation sémantique d'un tel verbe, qui s'opère pendant son traitement lexicographique, présuppose comme opérations interprétatives indispensables, à part la définition analytique de ses sens, rédigée habituellement en langage descriptif, sous la forme de paraphrases explicatives, la contextualisation, rapportée à chacun des sens du verbe. Dans ce cas, la contextualisation qui soutient le principe de la contextualité du signe consiste dans le repérage et la description des propriétés linguistiques des actants potentiels du verbe, en particulier du sujet et de l'objet sémantiques qui représentent des éléments de la contextualité linguistique du signe.

La délimitation des sens d'un verbe exige prioritairement une caractérisation plus fine de ses compléments (ou de ses *arguments*) – sujets et objets – en termes de *classes sémantiques* (Gross G., 1994: 15-30) ou de *classes d'objets* (Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M., 1998), et elle se fait habituellement à partir d'une analyse pluridimensionnelle et rigoureuse des emplois verbaux en termes de contexte linguistique qui associe des critères syntaxiques (nombre d'arguments du verbe, régime direct ou indirect) et sémantiques (traits de sens et classes sémantiques des actants potentiels). Les deux types de paramètres sont nécessaires pour la définition des soi

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

disant *cadre participatif* du verbe ou *schéma d'arguments* qui représentent la contextualité du verbe de son côté linguistique et permettent la formalisation des types de phrases dont le verbe peut être le noyau. Le principe de contextualité que Frege définissait sur le plan logique est aussi bien valide du point de vue linguistique: c'est seulement dans le cadre de la phrase que les mots – signes sont interprétables. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il y a des signes-verbes dont les emplois dépendent étroitement même de la morphologie des noms-sujets sémantiques potentiels, comme, par exemple, le verbe *pleuvoir* dont certaines formes conjuguées exigent le pluriel pour certains types de sujets potentiels, cf. *les obus, les coups, les mauvaises nouvelles pleuvaient*. C'est pourquoi il est très important d'appliquer des critères morphologiques aussi lorsqu'on établit les caractéristiques linguistiques des actants potentiels d'un verbe, de même que de refléter dans le dictionnaire ces particularités linguistiques d'usage, qui ont un impact direct sur le sémantisme de tels verbes.

Cet article ne vise pas à faire expressément l'état de la question linguistique concernant les caractéristiques actancielles du verbe et de leurs désignations. Cependant en s'appuyant sur une observation marginale des notions véhiculées dans ce domaine, on proposera un petit exercice de terminologie. Il s'agira là d'une espèce de sémantaxe, car la question évoquée est celle de l'articulation entre la polysémie verbale et ce qu'on appelle d'ordinaire la polytaxie, c'est-à-dire l'éventail des contextes actanciels avec lesquels un verbe polysémantique se révèle compatible. Différentes terminologies sont ici en concurrence: *cadres de rôles sémantiques* (W.C. Chafe, W. Cook), *structures argumentales* (J. Grimshaw), *structures lexico-conceptuelles* (R. Jackendoff), *schémas grammaticaux* (J.P. Desclés), *cadres prédicatifs* (François)[4], etc. Dans tous les cas, la schématisation du contexte actanciel est conçue comme mettant en jeu des classes syntaxiques, des indications de catégorisation sémantique (de *classes sémantiques* ou de *classes d'objets*) et de restrictions de

[4] Pour plus de détails concernant l'importance et les principes de représentation lexicographique des soi disant *cadres participatifs* ou *schémas argumentatifs* des verbes polysémantiques, aussi que les polémiques à ce sujet, surtout celles qui touchent aux différentes terminologies qui se proposent de désigner le rapport imminent entre verbe et contextualité, voir: François, 2003.

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

sélection et, éventuellement, des rôles sémantiques. Parfois on envisage même un classement en termes de caractère aspectuel de la prédication. Pour les objectifs de cet article, on privilégie les deux expressions terminologiques qui soutiennent la contextualité linguistique du verbe, principalement du côté du contexte actanciel: *schéma d'arguments* et *cadre participatif*, cette dernière phrase au détriment de l'expression *cadre prédicatif*, afin d'éviter les confusions possibles et ne se limiter qu'à la représentation lexicographique des propriétés participatives des actants du verbe, sans prendre en compte les multiples propriétés de la prédication verbale. Par ailleurs, il faut souligner qu'en termes de fonction, un verbe sert fondamentalement à prédiquer un processus mettant en jeu un ou plusieurs arguments; alors sa caractérisation fonctionnelle concerne la formalisation d'un spectre des types de phrases dont un verbe polysémantique peut être le noyau. La pratique démontre qu'une telle visée s'avère bien opérationnelle en lexicographie et permet surtout la désambiguïsation sémantique du verbe à sens pluriels.

Dans ce qui suit, on présentera certains résultats d'une analyse plus ou moins suivie menée sur des corpus d'exemples tirés de certains dictionnaires contemporains du français, afin de mettre en évidence les outils dont on use actuellement en lexicographie explicative pour faire délimiter les significations plurielles des signes lexicaux à structure sémantique actancielle en particulier, essentiellement des verbes et des adjectifs polysémantiques, afin d'éviter les ambiguïtés sémantiques imminentes et de favoriser par là l'emploi efficace desdits signes par les locuteurs, lors de la communication. L'accent sera donc mis sur la contextualisation comme opération lexicographique spécifique de désambiguïsation sémantique à partir de la contextualité inhérente auxdits signes et qui consiste dans la représentation lexicographique des contextes linguistiques (et communicatifs) potentiels des significations codiques de ces signes lexicaux capables de générer des ambiguïtés sémantiques. On insistera aussi sur les outils lexicographiques qui y sous-tendent et les modalités pratiques de mise en œuvre de ces outils dans les dictionnaires envisagés.

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

Sous cet angle, les exemples ci-dessous (1) et (2) tendent à illustrer les modalités de désambiguïsation sémantique des verbes polysémantiques, transitifs et intransitifs, dans le dictionnaire *Larousse Lexis*[5] et à mettre en évidence les outils appropriés au traitement lexicographique desdits verbes, plus particulièrement les opérations de contextualisation et de sous-catégorisation dont on a usé à ces fins dans le dictionnaire examiné[6]. C'est notamment ici que nous retrouvons l'intérêt des schémas d'arguments et des cadres participatifs mentionnés ci-dessus comme les moyens les plus efficace contribuant à caractériser dans le dictionnaire les différentes significations codiques d'un verbe polysémantique.

(1) *dominer* v. tr. 1. (*sujet nom de personne ou de peuple*) ← Être maître de …¬, ← être supérieur à… ¬. *Un candidat qui ← domine nettement ¬ ses concurrents. Il ← domine ¬ cette situation si délicate*. 2. (*sujet nom de chose*) ← S'imposer avec plus de force, ← être plus important. *Un gâteau dans lequel le rhum ← domine ¬ le parfum de la vanille*. 3. ← Être situé au-dessus de ¬... *Le château ← domine ¬ le village. Falaise qui ← domine ¬ la mer* (*Larousse Lexis*, 1987: 568).

(2) *gargouiller* v. intr. 1. (*sujet désignant un liquide*) ← Produire un bruit d'eau courante rencontrant un obstacle: *Ce bruit n'empêchait pas d'entendre l'eau ← gargouiller dans les gouttières*. 2. (*sujet désignant l'estomac*, *l'intestin*, *etc*.) ← Produire un bruit dû au passage d'un liquide dans le tube digestif: *Il a l'estomac qui ← gargouille* (*Larousse Lexis* 1987: 818).

Analysant le traitement lexicographique des deux verbes ci-dessus, on observe qu'ils sont des signes lexicaux qui se caractérisent par une pluralité des sens dont chacun a une autonomie relative et s'actualise en fonction d'un contexte linguistique précis; chacun de ces sens délimités par les outils

[5] Par ailleurs, on doit souligner qu'on a choisi à titre d'illustration des articles de dictionnaire plus ou moins cohérents, où l'on atteste une concordance entre syntaxe et sens du verbe dans la définition du sens, aussi que dans la représentation lexicographique du contexte linguistique potentiel correspondant au sens défini. Or, il faut remarquer que ce principe de cohérence entre définition du sens du verbe et sa transitivité/intransitivité n'est pas toujours respecté dans ce dictionnaire.

[6] Ici et plus loin, dans le texte du présent article, la mise en évidence des caractéristiques vectorielles et des classes sémantiques des actants potentiels du verbe nous appartient, *V.P*.

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

lexicographiques appropriés dépend de l'actant-sujet avant tout et de sa nature lexico-sémantique; on remarque aussi que l'actualisation de chaque sens du verbe se réalise par l'intermédiaire d'une isotopie sémantique qui s'établit entre le verbe et son sujet sémantique dans le contexte linguistique qui a la fonction d'actualisateur sémantique.

Comme une constatation générale, on doit remarquer à la fois que dans une perspective lexicographique les sujets sémantiques des verbes se laissent en général exprimer par une série des mots-clés spéciaux, autrement dit par un inventaire des méta-mots – une sorte d'outils lexicographiques qui constituent l'apanage du langage méthodologique. Ce sont, en l'occurrence, des mots pastiches dont *chose* est l'exemple classique, des termes à valeurs génériques qui désignent des classes sémantiques et qui renvoient à des classes d'objets – référents extérieurs, tels *être*(*humain*), *personne*, *animal*, *phénomène*, *oiseau*, *insecte*, *fluide*, *liquide*, *sentiment*, *doctrine*, *principe*, *terme*, *objet*, *récipient*, *meuble*, *engin*, *dispositif*, etc., aussi que des mots concrets qui renvoient à des référents particuliers, comme, par exemple *eau*, *estomac*, *intestin*, etc. Il y a pourtant assez de cas où le sujet sémantique soit de nature trop générale et englobe des référents multiples et très hétérogènes, ce qui rend pratiquement impossible sa représentation lexicographique par un mot-clé métalinguistique. Alors, on recourt dans des cas pareils à une stratégie lexicographique salvatrice, quoique désavantageuse, selon laquelle on ne donne point de détails qui concernent la catégorie sémantique du sujet potentiel du verbe (voir à ce propos la représentation lexicographique du sens 3. du verbe *dominer* dans l'exemple 1). Dans d'autres cas, au contraire, le sujet sémantique du verbe pouvant se révéler très particulier, très spécifique, on le représente lors du traitement lexicographique du verbe de la façon la plus directe et la plus précise, c'est-à-dire sous la forme d'un mot concret qui assume uniquement dans ce cas la fonction de méta-mot (voir là-dessus le sens 2. du verbe *gargouiller* dans l'exemple 2).

Certes, la variation sémantique d'un verbe peut être conditionnée aussi par l'autre actant qui constitue son contexte actanciel, notamment par l'objet sémantique qui peut faire naître la pluralité des sens du verbe. Lorsque la polysémisation d'un verbe dépend de son objet sémantique, sa

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

désambiguïsation sémantique implique alors, à part la mise en évidence de son(ses) sujet(s) sémantique(s) potentiel(s), l'identification de ses sélections linguistiques par rapport à son(ses) objet(s) sémantique(s) potentiel(s), comme partie(s) composante(s) du contexte actanciel.

A l'encontre du sujet, l'objet sémantique potentiel du verbe est habituellement représenté en lexicographie pratique par l'intermédiaire d'un outil spécifique sous-jacent – l'exemple matriciel, qui tient du langage lexicographique méthodologique et qui est d'ordinaire préposé à la définition analytique du sens. Les exemples à force illustrative de ce type acquièrent en lexicographie une fonction métalinguistique, car ils servent à indiquer la transitivité du verbe et ils sont ordinairement rédigés sous la forme d'une structure syntaxique transitive, afin de correspondre au principe de cohérence de la représentation lexicographique, tout conformément à la propriété dominante du verbe d'avoir une expansion sur son actant de droite – l'objet sémantique; voir à ce sujet les exemples (3), (4), (5):

(3) *hiberner* I. v. intr. (*sujet nom désignant certains animaux*) ← Passer l'hiver dans un état d'engourdissement. II. v. tr: ← *Hiberner* ¬ *un malade*, ← provoquer ¬ chez lui un abaissement considérable de la température du corps par des moyens physiques et l'emploi de produits pharmaceutiques (*Larousse Lexis*, 1987: 901).

(4) *culbuter*. I. v. tr. 1. ← *Culbuter* ¬ *quelque chose ou* ¬ *quelqu'un*, ¬ le ← faire tomber brusquement, en le renversant. 2. ← *Culbuter* ¬ *une armée, des troupes*, ¬ les ← mettre en déroute. II. v. intr. ← Tomber en se renversant (*Larousse Lexis*, 1987: 477).

(5) *semer* v. tr. 1. ← *Semer* ¬ *des graines*, ¬ les ← mettre en terre afin de les faire germer: ← *Semer* ¬ *du blé*, *de l'orge*, *des légumes*. 2. ← *Semer* ¬ *quelque chose* (*nom concret*), jeter ça et là: *Semer* ¬ *des fleurs sur le passage de quelqu'un*. [syn. disséminer] 3. ← *Semer* ¬ *quelque chose* **(***nom abstrait*), répandre ça et là: *Tu sèmes* ¬ *[au hasard] la joie et les désastres*. (Baudelaire) 4. *Fam.*: ← *Semer* ¬ *quelqu'un*, se débarrasser de lui, lui fausser compagnie, spécialement en le devançant: *Le type est sur ses tallons. Pour le moment, elle n'a pas envie de le semer* ¬. (R. Queneau) [syn. distancer, lâcher] (*Larousse Lexis*, 1987: 1717-1718).

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

A partir des exemples ci-dessus, on peut déduire que pour la représentation lexicographique des objets sémantiques potentiels des verbes on use généralement des mêmes mots métalinguistiques – un inventaire des noms qu'on emploie d'ordinaire pour l'identification des sujets sémantiques potentiels des verbes également. Et cela à cause du fait que les deux actants du verbe sont exprimés essentiellement par des noms qui sont replacés dans des contextes actanciels ayant la forme d'exemples matriciels. Par ailleurs, il faut faire une remarque de principe concernant l'exemple (5): la modalité de représentation lexicographique du sens 4. du verbe *semer,* fait valoir, sauf le contexte linguistique, le contexte communicatif potentiel, qui est rendu effectivement par l'intermédiaire de la mention de nature pragmastylistique *Fam*., indiquant le cadre d'emploi caractéristique dudit verbe dans ce sens: surtout la conversation amicale.

Les corpus analysés prouvent aussi que le *Larousse Lexis* est, du point de vue des principes conceptuels, des modalités pratiques mises en œuvre et des outils lexicographiques appliqués, l'un des dictionnaires les plus rigoureux de la langue française et excelle surtout en ce qui concerne l'adéquation du traitement lexicographique des signes décrits à leur nature sémantique et grammaticale. La rigueur logique par rapport à la description de l'un des sens d'un verbe polysémantique, par exemple, donc au niveau d'une de ses significations multiples, entraîne inévitablement la nécessité de l'application du soi disant principe *de la cohérence interne,* selon lequel «un article de dictionnaire de L *cohérent* est tel que le sémantisme, la syntaxe et la cooccurrence lexicale de L y sont bien mis en correspondance» (Meľčuk et alii, op.cit.: 36). Ce principe qui réclame une cohérence dans la représentation lexicographique du sémantisme d'un verbe concerne donc l'exigence d'un accord complet entre les descriptions sémantique, syntaxique et cooccurrentielle, c'est-à-dire, le reflet d'une correspondance réciproque et explicitement indiquée entre les composants sémantiques dans la définition du sens, les actants sémantiques (i.e. les dépendants syntaxiques profonds) et les co-occurrents lexicaux éventuels. En outre, ce principe exige aussi que pour chaque actant sémantique du verbe, on doit spécifier son expression correcte à la surface, dans la réalisation concrète, d'ordinaire par le biais d'un nom particulier ou des formules spéciales, de

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

nature métalinguistique, dont les exemples matriciels pourraient aussi passer pour pertinents. Alors, selon ce principe, un verbe transitif doit aussi être doté obligatoirement d'une définition du sens transitive qui puisse être corrélée et toujours commutable avec le verbe défini.

Suite à une analyse des modalités de représentation lexicographique des spécificités du verbe dans le *Petit Robert*, du point de vue du principe susmentionné, on pourrait constater que ce dictionnaire important de la langue française use pour la désambiguïsation sémantique des verbes à sens pluriels, en particulier, d'une technique lexicographique qu'on pourrait qualifier défectueuse, or peu adéquate et en quelque sorte incongrue à la nature sémantique et syntaxique du verbe en général. Alors, on pratique dans ce dictionnaire la simple insertion des objets sémantiques potentiels dans la définition du sens, lorsqu'il faut exprimer le contexte actanciel des verbes transitifs. Cette façon d'intercaler l'objet du verbe dans la définition de son sens, quoique parfois isolé entre parenthèses, est loin d'être salutaire, vu qu'elle contribue à faire cette distinction de principe entre le verbe et son contexte d'une façon minimale. Par ailleurs, l'exemple (6) évoque notamment cette carence de représentation lexicographique des objets potentiels des différentes significations codiques d'un verbe transitif.

(6) *élaguer* v. tr. 1. Dépouiller un arbre des branches superflues sur une certaine hauteur. 2. Rendre plus concis un récit, une phrase[7] en supprimant ce qui les charge inutilement (*Petit Robert*, 1990: 567).

Cependant, cette modalité de mise en correspondance du sens et du contexte linguistique du verbe mène à l'idée qu'une technique lexicographique pareille s'avère peu adéquate aux objectifs d'une description optimale du sémantisme des signes lexicaux – verbes et qu'un pareil traitement lexicographique du verbe pourrait donner lieu à des confusions d'interprétation de son sémantisme, de même qu'entraîner des incertitudes et des non concordances en usage chez les locuteurs qui en

[7] Comme les auteurs de ce dictionnaire ont manqué à faire une différence stricte entre le sens du verbe et son contexte linguistique, incluant l'objet sémantique du verbe dans le cadre de la définition du sens, nous avons essayé de mettre en évidence notamment cette partie de la définition qui tient effectivement de la contextualité du verbe et non pas de son intension. Aussi avons-nous souligné dans les prétendues définitions du sens les parties qui représentent en réalité les objets sémantiques potentiels du verbe.

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

l'absence de propres compétences sémantiques consulteront le dictionnaire pour préciser le bon emploi du verbe.

Dans cette recherche, on s'est intéressé spécialement des modalités et des outils lexicographiques de représentation du régime du verbe aussi. Or, il y a en français assez de verbes polysémantiques dont les sens découlent des dépendants actanciels qui, de par leur nature, ont une forte tendance de s'exprimer moyennant le régime. C'est pourquoi le sens que s'assume un verbe peut s'identifier parfois en fonction du nom et de la préposition qu'il régit. Les dictionnaires ont toujours essayé d'insérer des consignes portant sur le bon emploi de la préposition auprès du verbe; on a donc toujours indiqué les contraintes additionnelles du verbe par l'intermédiaire des outils lexicographiques appropriés, comme on peut aisément le constater de l'exemple (7) ci-dessous. On y trouve, par ailleurs, à part l'information prescriptive qui concerne le bon usage du verbe et qui est rédigée en langage lexicographique méthodologique (précisément, en langue de signe), une autre information supplémentaire qui contribue à révéler les actants objets sémantiques profonds du verbe. La représentation du régime du verbe à l'intérieur de l'article lexicographique favorise donc, sauf l'usage correct des prépositions auprès du verbe, la précision de ses restrictions sémantiques relativement à ces actants individuels et donc la détermination de ses significations codiques différentes. La précision du régime au niveau de chaque sens s'avère d'ailleurs une question de principe pour la désambiguïsation sémantique d'un verbe polysémantique dont les sens s'actualisent aussi bien par le biais du régime. Le régime du verbe, comme on le voit, s'arroge donc une fonction supplémentaire, à savoir celle de valider l'autonomie des significations distinctes d'un verbe.

(7) *acheter* v. tr. 1. (*sujet nom de personne*) ← *Acheter* ¬ *un objet, un droit*, l'obtenir contre un paiement (*complément avec à désignant soit le vendeur, soit la personne à qui on destine ce qui a été payé*). *Barberitane* ← *achetait* ¬ *des cigarettes* ¬ *au chasseur* (L. Aragon). 2. ← *Acheter* ¬ *une chose* ¬ *par*, l'obtenir au prix d'une privation, d'une peine: ← *Acheter* ¬ *sa liberté* ¬ *par de lourds sacrifices*. 3. ← *Acheter quelqu'un*, payer sa complicité ou ses faveurs: *Il* ← *acheta* ¬ *de faux témoins* (*Larousse Lexis*, 1987: 19)

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

Par ailleurs, l'exemple (7) ne fait pas seulement démontrer l'importance du régime comme outil de désambiguïsation sémantique d'un verbe polysémantique et illustrer les modalités pratiques de l'expression lexicographique de celui-ci, mais il valide par-dessus tout une des capacités de principe du verbe et notamment celle de s'assumer un schéma d'arguments plus complexe et plus développé, qui puisse englober plus que deux arguments potentiels, nécessaires à l'actualisation d'un sens séparé, comme c'est bien le cas du sens 2. du verbe *acheter* et de son traitement lexicographique dans le dictionnaire évoqué.

Comme la contextualité réside en général dans la faculté des signes lexicaux de s'assumer des contextes actualisateurs linguistiques et à la fois communicatifs, pour la précision et la séparation des significations distinctes des signes capables d'ambiguïtés, la contextualisation comme opération interprétative lexicographique doit impliquer, là où les objectifs de la désambiguïsation sémantique l'exigent prioritairement, la description du contexte communicatif, car ce dernier peut parfois s'avérer même beaucoup plus pertinent et donc même plus important pour l'identification du sens que le contexte linguistique. Alors, la représentation lexicographique des particularités du sens 2. du verbe *pointer* est très édificatrice dans cet ordre d'idées et elle peut même donner lieu à des polémiques éventuelles.

(8) *pointer* v. tr. 1. (*sujet nom de personne*) ← Diriger vers un but, ← orienter en direction de quelqu'un ou de quelque chose: *Le capitaine* ← *pointa* ¬ *sa jumelle* ¬ *vers l'ilot*. [syn. braquer] 2. A la pétanque, ← lancer ¬ sa boule le plus près du cochonnet (*Larousse Lexis*, 1987: 1445).

Certes, dans l'exemple (8), la séquence «A la pétanque, …» qui est rédigée sous la forme d'une partie composante de la définition du sens, renvoie toutefois à une séquence de la réalité extralinguistique qui se rapporte plutôt aux circonstances dans lesquelles peut se dérouler ordinairement le processus de pointer, aux caractéristiques extrinsèques dudit processus et non pas à ces caractéristiques intrinsèques, aux propriétés immanentes. Par là, cette séquence textuelle représente effectivement le contexte communicatif qui est censé favoriser l'actualisation de ce sens du verbe. On doit remarquer à la fois qu'une telle façon de représenter le contexte communicatif que le verbe *pointer* implique lorsqu'il est pris dans

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

cette acception est loin de correspondre au principe de cohérence de la représentation lexicographique du sens qu'on a évoqué ci-dessus; elle s'avère même manquer à une règle de principe du traitement lexicographique du sens d'un verbe, particulièrement à celle qui exige de faire la distinction nécessaire entre le sens et la contextualité du verbe, d'opérer leur séparation obligatoire, dans une perspective lexicographique. Or, la dictionnairique peut bénéficier d'un arsenal tout entier d'outils lexicographiques et de techniques de description qu'elle peut mettre en œuvre pour corréler l'information fournie concernant un verbe et sa véritable nature.

Tout comme les verbes, les adjectifs se laissent qualifier comme des signes lexicaux qui possèdent de par leur nature une structure sémantique actancielle. Or, la qualification comme une des caractéristiques pertinentes des adjectifs concerne avant tout l'actant sémantique – le signe qui est censé actualiser le sens, comme étant potentiellement déterminé par l'adjectif. Alors, l'actant de l'adjectif peut être soit un sujet possédant régulièrement une qualité, soit un objet auquel on attribue habituellement une qualité. Et, comme le sens des signes lexicaux – adjectifs est l'un des plus dépendants du contexte linguistique, plus particulièrement de la nature sémantique des noms – sujets potentiels auxquels on attribue d'ordinaire telle ou telle qualité, faculté, caractéristique, etc., l'une des conditions sine qua non d'une description optimale des sens distincts d'un adjectif polysémantique consiste dans le repérage de ses sujets potentiels et dans leur description corrélée avec les sens potentiels de l'adjectif. Pour des raisons de désambiguïsation sémantique des adjectifs polysémantiques, la lexicographie théorique et la dictionnairique séparent donc les différentes significations d'un adjectif comme une fonction de ses actants potentiels. Voir à titre d'illustration l'exemple (9).

(9) *généreux* adj. 1. *Se dit de quelqu'un* (*ou de son comportement*) ← qui donne largement: *Avoir, faire un geste* ← *généreux*. 2. *Se dit de quelqu'un* (*ou de son comportement*) ← qui est dévoué, désintéressé et montre des sentiments nobles: *Son souvenir* ← *est étonnant, généreux*. (Cayrol). 3. *Se dit de ce qui* ← manifeste l'excellence de sa nature: *Un vin*

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

← *généreux*. *Une* <u>*terre*</u> ← *généreuse*. 4. ← Presque trop abondant: *Un* <u>*repas*</u> ← *généreux* (*Larousse Lexis*, 1987: 826).

Il ressort de l'exemple (9) – et de nombre d'autres exemples du corpus – que la lexicographie pratique explicative sépare les différents sens distincts d'un adjectif polysémantique à partir du repérage de ses actants potentiels, usant pour l'expression des derniers des formules spécifiques, qui acquièrent d'ordinaire la fonction d'indiquer les actants potentiels et sont rédigées sous la forme des périphrases métalinguistiques du type: *Relatif au..., Se dit d..., Se dit de quelqu'un..., Se dit d'une personne..., Se dit de quelque chose..., Se dit de ce qui...*, etc. Ces formules stéréotypes fonctionnent donc comme une espèce de définitions spécifiques (métalinguistiques) du sens de l'adjectif rédigées en métalangue de signe et elles spécifient les déterminés potentiels (alias les actants sémantiques potentiels) de l'adjectif, en en précisant la relation de qualification par laquelle l'adjectif et l'actant sont liés au niveau de chacune des significations multiples que peut posséder un adjectif polysémantique.

Tout comme le verbe, l'adjectif n'a pas le pouvoir propre au nom de constituer des objets; c'est pourquoi il leur est nécessaire au moins un nom pour accomplir l'acte de référence, car ce sont uniquement les noms qui sont des référentiels, vu qu'ils découpent le continuum sensible en objets porteurs de qualités et de caractéristiques, capables d'accomplir des actions et processus, passibles de subir ces actions et processus ou de se trouver dans tel rapport, dans tel état, etc. Le nom est le mot référentiel par excellence, c'est pourquoi il est apte d'accomplir le rôle de pivot du contexte actualisateur auprès des verbes et des adjectifs, contribuant à leur ancrage référentiel et par conséquent à leur désambiguïsation sémantique, surtout dans le dictionnaire explicatif.

Conclusions

Dans le jeu incessant entre langue et discours (la langue permettant les productions toujours renouvelées du discours qui, à leur tour, modifient progressivement le système de la langue), la polysémie représente une forme de stabilisation, quoique relative, autour de laquelle s'ordonnent les évolutions de la langue.

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

La polysémie des signes lexicaux est pourtant l'un de ces phénomènes du langage qui favorisent les ambigüités sémantiques. Sous cet angle, la mission primordiale d'un dictionnaire explicatif de la langue est notamment de faire combler les insuffisances sémantiques qui peuvent avoir lieu suite à la pluralité des sens des signes lexicaux.

Les produits lexicographiques de ce type offrent donc aux usagers de la langue une interprétation et une description plus ou moins adéquate du sémantisme des signes lexicaux polysémantiques, menées au niveau de chaque signification codique desdits signes. A part la définition, les dictionnaires englobent aussi ces modèles de production/interprétation de sens qui correspondent dans le code de la langue aux différentes significations et qui reflètent la contextualité comme la capacité du signe polysémantique de s'assumer des contextes linguistiques et communicatifs favorisant l'actualisation de ses différentes significations.

La contextualité acquiert donc une fonction identificatrice de sens, plus particulièrement par rapport aux signes lexicaux polysémantiques, et elle concerne, à part le contexte actanciel du signe qui est pris dans tel ou tel sens, son contexte communicatif potentiel, qui présuppose les facteurs extralinguistiques et les circonstances capables de faire actualiser tel ou tel sens du signe. Alors, la contextualisation comme représentation lexicographique de la contextualité s'avère être l'une des ces opérations interprétatives qui sont très nécessaires pour la désambiguïsation sémantique des signes lexicaux polysémantiques.

Suivant un principe lexicographique qui exige la cohérence de la description du sens et la corrélation entre le sens décrit et les particularités sémantico-grammaticales du signe, on doit séparer rigoureusement le contexte, tant actanciel que communicatif, de la définition du sens.

BIBLIOGRAPHIE

Benveniste, E., *La forme et le sens dans le langage,* in: *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 215-238.

Berejan, S., *Principii de structurare şi descriere a lexicului în DELM II*, in *Dicţionar explicativ al limbii moldoveneşti*, Chişinău, ESM, 1985.

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)

François, J., *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, Louvain, Peeters, 2003.

Gross, G., *Classes d'objets et description des verbes*, in *Langages*, Paris, Larousse, 115/1994, p. 15-30.

Gross, M., *Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique*, in *Langages*: *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, 63/1981, p. 7-52.

Kerbrat-Orecchioni, C., *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999.

Kleiber, G., *Contexte*, *où es-tu*? in *Revue de sémantique et pragmatique*, 1/1997.

Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M. (éds.), *Les classes d'objets*, in *Langages* Paris, Larousse, 1998, p. 131.

Meľčuk, I., Clas, A., Polguère, A., *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot, 1995.

Rastier, Fr., *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.

Rastier, Fr., *La microsémantique*, in: Rastier Fr., Cavazza M., Abeillé A., *Sémantique pour l'analyse*. *De la linguistique à l'informatique*, Paris, Milan, Barcelone, 1994, p. 43-82.

Rey-Debove, J., *La linguistique du signe*. *Une approche sémiotique du langage*, Paris, Armand Colin, 1998.

SOURCES

*** *Larousse*, *Dictionnaire de la langue française*. *Lexis*, Paris, Librairie Larousse, 1987.

*** *Le Petit Larousse 2004*, Paris, Librairie Larousse, 2003.

*** *Le Petit Robert*, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, tome1, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1990.

*** *Le Micro-Robert*, *Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1989.

BDD-A3846 © 2011 Editura Sitech
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:07 UTC)